

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue St-Georges; Trésorier : M. F. RAVINET. ✱. 11, rue Franklin

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

| | | | |
|-------------------|---|---|-----------|
| ABONNEMENT ANNUEL | { | France et Colonies Françaises | 10 francs |
| | | Etranger.. . . . | 15 — |

2.539 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance des 11 octobre et 8 novembre :

M. Falcucci, M^{lle} Castel, MM. Mizony, Martel, Geny, Zerny.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du **Mardi 13 Décembre 1932, à 20 h. 30** .

(ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE)

1^o Vote sur l'admission des candidats présentés le 8 novembre.

2^o Présentation de :

M. Lafontaine, 83, rue de Sèze, Lyon, par MM. Jossierand et Dupoizat père.
— M. Borgey (Jean), industriel, 10 rue Romarin, Lyon, par MM. Dupoizat père et fils. — M. Costanzi (Esprit-Pierre de), 51, cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rhône), par MM. Thomas et Ravinet. — M. Olsoufieff (G.), service d'Agriculture, Tananarive (Madagascar), par MM. Bertrand et Larue. — M. Trétrop (Raymond), 2, cours de la République, Roanne (Loire), par MM. Larue et Combet. — M. Bourquin (Gaston), rue Camille-Desmoulins, Roanne, par MM. Mury et Goutaland. — M. Fonlupt, ingénieur du service vicinal en retraite, 5, rue Parmentier, Le Coteau (Loire), par MM. Combet et Mury. — M. Mercier (Antoine), directeur d'école, rue Pierre-Despierre, Roanne, par MM. Larue et Bertrand. — M. Guillaud (Xavier), 30, rue de la Berge, Roanne, par M^{me} Lescure et M. Goutaland. — M. Chassagne (Joannès), rue Louis-Ranvier, Roanne, par MM. Vindrier et Prost. — M. Brisson (Léon),

- 2° M. le Dr BONNAMOUR. — Quelques instants au milieu des vieux livres d'entomologie et d'histoire naturelle de notre bibliothèque
3° Communications diverses. Présentation et échange d'insectes.
4° M. R. PUSSARD. — Observations sur l'acclimatation d'*Aphenilus mali* Hald. (Hym. Calcid.) à Saint-Genis-Laval.
5° Propositions pour le Bureau de 1933.

SECTION MYCOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 19 Décembre, à 20 heures

- 1° M. R. KÜHNER. — A propos du genre *Melanophyllum* Velenovsky.
2° M. THOMAS. — Mycologie pratique pendant la saison hivernale.

AVIS CONCERNANT LES COTISATIONS

Notre trésorier, M. F. RAVINET étant dans l'obligation d'abandonner ses fonctions, M. Joseph JACQUET, 8, rue Servient, a bien voulu accepter de le remplacer à partir du 1^{er} janvier 1933. Notre C/C de Chèques postaux sera ainsi libellé : « C/C 101-98, Société Linnéenne de Lyon, 8, rue Servient, Lyon. »

Nous adressons à M. RAVINET, avec l'expression de tous nos regrets d'être désormais privés de sa précieuse collaboration, nos très vifs remerciements pour les services qu'il a rendus à notre Société pendant ses dix années d'exercice.

EXONÉRATION

M^{me} BRISSON (Lucie) s'est fait inscrire comme membre à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION MYCOLOGIQUE

Notes sur la classification des Bolets

III. — Les Bolets du sous-genre « *Krombholzia* » Karsten.

(Par P. KONRAD (Neuchâtel))

Le sous-genre *Krombholzia* de notre genre résiduel *Boletus* est très homogène et comprend des espèces à chapeau robuste mais à pied allongé, grêle et hérissé de flocons dressés, types *Boletus scaber* et *Boletus aurantiacus*, bien connus de chacun.

Autrefois, tous les Bolets de ce groupe étaient compris, suivant les auteurs, soit dans une unique espèce, soit dans une famille. C'était, on le voit, passer d'un extrême à l'autre. FRIES, *Syst. Myc.*, I, p. 393 (1821), n'en fait qu'une espèce, *Boletus scaber*, qu'il faut comprendre dans un sens très large. Ce que nous considérons aujourd'hui comme espèces distinctes, n'était.

au sens de FRIES (1821), que des variétés. C'est ainsi que *Boletus aurantiacus* Bulliard n'était pour FRIES (1821), qu'une variété de *Boletus scaber*, notion qui s'est transmise, bien à tort, dans FRIES, *Hym. Eur.* (1874) et dans maints autres ouvrages, même récents. SECRÉTAN, *Mycogr. Suisse*, III, p. 8-13 (1833), décrit par contre 8 espèces et plusieurs variétés dans sa famille II, Bolets à pied rude (*B. scabripedes*).

Nous avons vu qu'aujourd'hui les auteurs modernes classent les Bolets à pied rude, soit dans le genre *Krombholzia* de la famille des *Boletacées*, soit dans le sous-genre *Krombholzia* du genre *Boletus* de la famille des *Boletacées*. La première conception est par exemple celle de E.-J. GILBERT, *Les Bolets* (1931), tandis que la seconde est celle de M. MAUBLANC, *Les Champignons de France* (1927) et la nôtre.

Le sous-genre *Krombholzia*, comme du reste le genre *Boletus* en entier, était il y a peu d'années encore, bien embrouillé. Il est étonnant qu'il ait fallu tant de temps, tant de recherches, tant de tâtonnements, tant de travaux, pour apporter de la clarté dans l'ancien genre *Boletus* de Fries. Cela doit tenir à FRIES lui-même qui n'a pas traité son genre *Boletus* avec la même perfection que d'autres parties de son œuvre géniale, le genre *Cortinarius* par exemple, auquel, après un siècle d'observations, il n'y a pour ainsi dire rien à retoucher.

Aujourd'hui, le sous-genre *Krombholzia*, comme le sous-genre *Dictyopus*, dont nous avons parlé précédemment, nous paraissent heureusement beaucoup moins ténébreux.

La conception de RICKEN, *Vade-mecum* (1918), qui ne voit dans le sous-genre *Krombholzia* que deux espèces, *Tubiporus rufus* et *Tubiporus scaber*, est par trop simpliste. En réalité, ce sous-genre compte six à sept bonnes espèces. E.-J. GILBERT, dont il faut louer le souci d'éliminer les synonymes, en décrit sept desquelles nous en connaissons personnellement six ; ce qui ne veut nullement dire que la septième ne soit pas une bonne espèce. Nous considérons l'une des espèces de GILBERT, *Boletus niveus*, comme une sous-espèce de *Boletus scaber*, ce qui fait que pour nous le sous-genre *Krombholzia* compte six espèces et une sous-espèce.

Empressons-nous d'ajouter que toutes ces espèces et sous-espèces sont comestibles.

Plusieurs auteurs, GILLET, notamment, ont classé les espèces de *Boletus* de notre sous-genre *Krombholzia* en prenant pour base la marge débordante ou non du chapeau. Or, ce caractère est sans valeur spécifique, car il est variable dans le cadre de la même espèce, la marge pouvant être plus ou moins débordante suivant la température et l'humidité.

Le seul caractère stable permettant de séparer les espèces en deux bons groupes est celui de la nature tomenteuse ou glabre du revêtement du chapeau. Depuis de nombreuses années, nous avons pu contrôler dans la nature la valeur de ce caractère qui nous a été indiqué, il y a longtemps déjà, par M. R. MAIRE, le maître de la mycologie contemporaine.

Nous répartissons donc les Bolets du sous-genre *Krombholzia* en deux groupes, savoir : le groupe de *Boletus scaber* à chapeau glabre et le groupe des *Versipelles*, sensu lato, à chapeau tomenteux.

1^o Groupe de *Boletus scaber*.

Ce groupe, caractérisé par le chapeau glabre dès le début, ne comprend à notre avis qu'une seule espèce et une sous-espèce. Ce sont :

1. *Boletus scaber*, Fries ex Bulliard, espèce bien connue, à chapeau gris-brun-

isabelle, à pied grêle au sommet, couvert de flocons granuleux gris-brun et à chair molle, blanche puis grisâtre. Le revêtement du chapeau est souvent ridé mais toujours lisse et non tomenteux. Ajoutons un caractère que nous avons maintes fois observé et que nous ne trouvons pas dans les descriptions d'auteurs : la base du pied est généralement teintée de vert-ærugineux pâle.

1a) *Boletus scaber*, subsp. *niveus* (Fries). Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un *Boletus scaber* blanc, champignon peu commun, que nous avons récolté quelquefois en septembre, au Fréhaut près de Lunéville, étant l'hôte de M. R. MAIRE. Il est connu de maints mycologues mais n'est jamais abondant. Ce champignon est entièrement blanc sauf un léger verdissement du pied, à l'intérieur comme à l'extérieur ; son chapeau est glabre bien entendu. Nous suivons QUÉLET en le rattachant comme sous-espèce à *Boletus scaber*, tandis que E.-J. GILBERT en fait une espèce distincte, *Krombholzia nivea*. Il a pour synonyme *B. holopus* Rostkovich, *B. albus* Gillet et *B. chioneus* Fries.

Nous figurerons ce champignon dans les *Icones Selectae Fungorum*, fasc. 9, pl. 409.

2° Groupe des *Versipelles*.

Ce groupe comprend cinq espèces ayant toutes le chapeau tomenteux au début. Pour la commodité des déterminations, nous le subdivisons en trois sous-groupes suivant que les pores sont jaunes, ou que les chapeaux sont orangés ou bruns.

a) Sous-groupe à pores jaunes.

Ici, une seule espèce, mais si polymorphe qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle porte plusieurs noms. Comme E.-J. GILBERT, nous la nommons de son nom le plus ancien, soit :

1. *Boletus crocipodius* Letellier (Suites à Bulliard, 1829-1842) (1838, environ). Ses principaux synonymes sont : *B. tessellatus* Gillet (1878), *B. nigrescens* Richon et Roze (1888), *B. flavescens* Quélet (1889), *B. luteoporus* Bouchinot (1904) et *B. rimosus* Kallenbach (1928), etc. ; ce dernier auteur en donne une excellente planche, mais a malheureusement repris un nom erroné de VENTURAY (1842), nom qui ne tient pas. Ce champignon, que nous avons encore revu sous toutes ses formes lors de la session lorraine de la Société Mycol. de France, en septembre dernier, est d'abord entièrement jaune ; le chapeau passe ensuite au brun et se tesselle ou se craquelle ; les granulations du pied, d'abord jaunes, deviennent brun-fauve. Les pores, par contre, restent jaunes, ce qui permet de le reconnaître en tous temps.

b) Sous-groupe à chapeaux orangés.

Ce sous-groupe est le plus embrouillé de tous. Il ne comprend que deux espèces, mais ce ne sont pas celles qui sont généralement décrites. Toutes deux, nous disons bien l'une et l'autre, ont pour synonymes *Boletus versipellis* Fries et *Boletus rufus* (Schaeffer), ce qui fait que ces deux noms spécifiques, prêtant à confusion, ne doivent plus être employés, pas plus l'un que l'autre (Voir PELTEREAU, *Bull. Soc. Myc. de France*, t. XXXVIII, p. 78, 1922 et E.-J. GILBERT, *Les Bolets*, p. 183, 1931).

Tous les mycologues qui se donnent la peine d'observer la nature reconnaîtront qu'il y a en réalité deux espèces voisines à chapeau orangé, mais distinctes, qui sont les suivantes :

2. *Boletus aurantiacus* Roques ex Bulliard, espèce commune, croissant presque toujours sous des trembles, caractérisée par son chapeau tomenteux

brun-rouge-orangé, à marge souvent mais pas toujours débordante, par ses pores blanc-blanchâtre, par son pied dont les squamules sont d'abord blanches puis brun-rouge et par sa chair devenant ardoisé-bistre-noirâtre à la fin. Synonymes : *Boletus versipellis* Fries (*pro parte*) et *Boletus rufus* (Schaeffer) (*pro parte*). Le nom spécifique *aurantiacus* doit seul être maintenu car il repose sur une très bonne planche princeps de BULLIARD avec description et a été légitimé par ROQUES, en 1821, date de départ de la nomenclature mycologique suivant les règles de Bruxelles.

Nous figurerons cette espèce, généralement connue sous d'autres noms, dans les *Icones Selectae Fungorum*, fasc. 9, pl. 403, ceci à titre de comparaison avec la suivante.

3. *Boletus rufescens* Secrétan. Cette espèce est plus rare que la précédente. Nous l'avons encore vue, en magnifiques exemplaires, récoltés sous des sapins, à Langenthal, plateau Suisse, le 11 septembre dernier.

Elle se distingue nettement de la précédente par son chapeau jaune-orangé (non brun-rouge), à marge presque toujours débordante, par les squamules du pied plus serrées et noires dès le début (non blanche puis brun-rouge), par les tubes et les pores gris-olivâtre-enfumé dès le jeune âge (non blanc-blanchâtre) et par la chair vineux-lilacin à la cassure (non ardoisé-noirâtre), bleuisant légèrement à la base du pied.

Cette espèce est très bien figurée par GILLET, mais sous le nom de *Boletus versipellis* qui en est synonyme (*pro parte*), de même que *Boletus rufus* (Schaeffer) (*pro parte*), ainsi que nous venons de le voir. On la reconnaît aussi dans PATOUILLARD, *Tab. Anal.*, n° 665, mais sous le nom de *Boletus floccosus* Rostk., nom qu'il faut abandonner car il existe un *Boletus floccosus* Schweinitz, d'Amérique boréale, qui est antérieur.

E.-J. GILBERT décrit très exactement cette espèce sous le nom de *Krombolzia floccopoda* (Rostkovius). Nous croyons qu'il est préférable d'éviter ce dernier nom qui peut prêter à confusion, car *Boletus floccopus* est, au sens de FRIES, *Syst. Myc.* (1821), puis *Hym. Eur.* (1874), une espèce du groupe de *Strobilomyces strobilaceus*, pour nous un synonyme de cette dernière espèce. ROSTKOVIVS a figuré notre espèce (1844) sous le nom de *Boletus floccopus*, mais cela en suite d'une erreur de détermination, car il croyait avoir *Boletus floccopus* Fries. Si donc l'on voulait maintenir le nom donné à notre espèce par ROSTKOVIVS il faudrait pour le moins écrire *Boletus floccopus* Rostk. (Icon. non descript.). Il nous paraît cependant qu'on ne doit pas le faire car, ainsi que nous le dit M. MAUBLANC, s'il fallait sanctionner toutes les erreurs de détermination, il y aurait beaucoup de noms qui devraient être modifiés. Et puis, il y a une autre raison majeure, c'est que notre champignon est décrit d'une façon très reconnaissable par SECRÉTAN (1833), soit donc onze ans avant ROSTKOVIVS, sous le nom non ambigu de *Boletus rufescens*. Nous reconnaissons en effet, d'une façon certaine, notre champignon dans la description de SECRÉTAN, t. III, p. 11, n° 10, par les caractères suivants (c'est nous qui soulignons) : « Chapeau rougeâtre *aurora clair*, chargé « d'un fin grenetis [donc tomenteux] ; chair gris-vineux à la cassure ; pores « et tubes gris-jaunâtre ; pied blanc, tout couvert de *petites mèches noires* « *bien marquées* ; chair du pied ferme et dure. » Il n'y a que d'insignifiantes divergences, par exemple la chair restant blanche dans le pied, ce qui est de peu d'importance.

Nous aurions évidemment préféré à *Boletus rufescens* un nom spécifique rappelant que le chapeau est jaune-orangé et non rouge-orangé. Mais il faut comprendre que SECRÉTAN a écrit *rufescens* (rougeâtre) pour distinguer

cette espèce de sa précédente, n° 9, *Boletus rufus* (rouge) — forme de notre *Boletus aurantiacus*, — comme si dans son esprit le rougeâtre de *rufescens* devait atténuer le rouge de *rufus*. Du reste, la mycologie fourmille de noms mal adaptés et mal choisis et nous ne pouvons que les accepter, lorsqu'ils sont conformes aux règles de la nomenclature et qu'ils ne créent aucune confusion.

Nous proposons donc de ressusciter, pour notre espèce, le vieux nom non douteux *Boletus rufescens* Secrétan.

Nous figurerons cette espèce dans les *Icones Selectae Fungorum*, fasc. 9, pl. 408, à côté de *Boletus aurantiacus*.

c) Sous-groupe à chapeaux bruns.

C'est à ce sous-groupe qu'appartiennent les deux dernières espèces du sous-genre *Krombholzia*, à chapeaux tomenteux et bruns (non orangés) et à pores blanchâtre-grisâtre (non jaunes). Ce sont :

4. *Boletus duriusculus*, Kalchbrenner et Schulzer, espèce robuste, remarquable par sa dureté, à chapeau tomenteux (non glabre comme *B. scaber*), brun ou gris-bistre, à pores blanchâtres, à pied blanc, couvert de fines granulations noires, souvent taché de vert-bleuâtre à la base et à chair devenant saumon puis ardoisé. Croît toujours sous les peupliers et les trembles. C'est un *Boletus rufescens* dur et robuste, à chapeau brun et à pores blancs. Cette espèce assez rare est cependant bien connue en Suisse comme en France. Boudier l'a excellemment figurée, pl. 150. Elle a pour synonyme *Boletus griseus* Quélet.

5. *Boletus leucophaeus* Persoon (1825), synonyme *Boletus rugosus* Fries (1835). Nous citons ici une espèce que nous ne connaissons pas ou que nous connaissons mal, mais que nous croyons avoir vue une fois en France. D'après E.-J. GILBERT, il s'agit d'un champignon croissant sous les bouleaux, à chapeau tomenteux, brun, à pied côtelé-ridé, moucheté de flocons noirs, à pores blancs puis gris et à chair noirissant. Cette espèce est, paraît-il, souvent confondue avec *Boletus scaber* dont elle se distingue par son chapeau tomenteux, de couleur moins grise.

SECTION BOTANIQUE

Excursion de la Société Linnéenne de Lyon à Marlieux, Saint-Nizier-le-Désert, Saint-Paul-de-Varax le 11 Septembre 1932

Le vaste plateau glaciaire des Dombes semblait quelque peu négligé par la Société Linnéenne au profit des Alpes et du Bugey et, depuis quelques années, cette région, si proche de Lyon, devenait l'apanage des botanistes de Bourg, malgré l'intérêt que présente la flore si particulière de ses innombrables étangs. M. LINGOT, le parfait connaisseur de la flore des Dombes, a bien voulu diriger, en septembre, pour la Société Linnéenne, une excursion dans la région de Saint-Paul-de-Varax, située entre Villars et Bourg, c'est-à-dire en plein centre des étangs. L'itinéraire, judicieusement établi par M. LINGOT, nous a permis de voir, sur un parcours d'une vingtaine de kilomètres, les deux genres d'étangs (temporaires et permanents) qui constituent le mode d'exploitation de la région et sa principale source de revenus (céréales, poissons et gibier d'eau) et de récolter le maximum de raretés floristiques.

Parti à 8 heures du matin de Marlieux, station du chemin de fer Lyon-